



RÉGUISHEIM

D'argent à trois cœurs de gueules posés en pal, à grandeur décroissante de la pointe vers le chef, l'un soutenant l'autre.

En 1978 la commune a adopté officiellement comme armoiries l'emblème décrit ci-dessus qui d'après une délibération du conseil municipal du 30 novembre 1814 existait « depuis un temps immémorial ». Il dérive du blason, figurant à Réguisheim sur une borne de 1568, des sires de Bollwiller (*d'azur au pal d'argent chargé de trois chevrons renversés de gueules*). Selon une légende ces cœurs symbolisent les trois seules femmes du village voisin disparu de Sermersheim qu'aurait épargnées la peste et qu'auraient recueillies les habitants de Réguisheim. *L'Armorial de la Généralité d'Alsace* attribuait, p. 400, n° 279, arbitrairement à Réguisheim « d'argent à un léopard rampant de sable ».

Réguisheim apparaît au XII^e siècle sous la dénomination « Regenesheim ». Du XIV^e siècle aux traités de Westphalie, le village a appartenu aux Habsbourg qui l'inféodèrent aux Bollwiller en 1567. L'église est dédiée à saint Etienne.

La commune est titulaire de la croix de guerre 1914-1918 (J. O. du 6 novembre 1921, p. 12417).